Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Licence SL

Sciences du langage : situations de communication

Session 2026 • Code sujet : **26-LIC-SL-EP1** • Durée : **2 heures** • Coefficient : **3 (indicatif)**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Décrire la diversité des usages langagiers (2 questions) **Page 3**

2. Analyser l'interaction et exploiter des données de corpus (2 questions) **Page 5**

3. Analyser et recueillir des matériaux linguistiques (2 questions) **Page 7**

4. Adapter une production à une situation de communication (2 questions) **Page 9**

5. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 10**

Sujet officiel (PDF) : https://licencesl.fr/assets/annales/licence-sl/C8 - Identifier la spécificité des situations de communication, et s'y adapter/2026/Licence Sciences du Langage - C8 - Identifier la spécificité des situations de communication, et s'y adapter - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Décrire la diversité des usages langagiers

La scène se déroule à la Maison des démarches de Valmont, où une agente accompagne un habitant qui veut prendre rendez-vous pour déposer un dossier. Les documents précisent les objectifs, les rôles, le canal et certains éléments de contexte, dont les langues mentionnées par l'habitant.

Question 1.1. À partir de l'extrait oral DT 2.1, relevez et décrivez deux indices linguistiques distincts qui illustrent la diversité des usages. Pour chacun, indiquez ce que l'indice permet d'observer et précisez une limite d'interprétation.

Indice attesté dans DT 2.1	Ce qu'il montre	Limite d'interprétation
« Je dois… enfin »	Les points de suspension signalent une hésitation audible, suivie d'une reprise.	Ne permet pas de conclure à une maîtrise limitée du français.
« Je ne sais pas trop où il faut commencer »	« Pas trop » atténue l'expression de l'incertitude sur le début de la démarche.	L'incertitude peut porter sur la procédure ou le portail, pas sur la langue.

Ces deux indices décrivent des formes distinctes dans l'échange : une hésitation avec reprise, puis une formulation atténuée. La transcription de DT 3 précise que les points de suspension signalent une hésitation ou une interruption audible, mais que la ponctuation ne suffit pas à restituer toute la prosodie. L'habitant déclare utiliser le français et l'arabe algérien au quotidien, mais cet extrait ne montre pas un passage entre ces langues. Les indices observés ne renseignent donc pas, à eux seuls, sur son niveau de français.

DR 1 : indices de la question 1.1

Question	Élément observé ou prévu	Interprétation ou fonction	Limite ou précaution
1.1 : indice 1	« Je dois… enfin »	Hésitation et reprise	Pas un indice de niveau
1.1 : indice 2	« Je ne sais pas trop… »	Incertitude atténuée	Peut porter sur le portail
3.2 : donnée et annotation			

✓ RÉPONSE À RETENIR

Hésitation avec reprise et expression atténuée de l'incertitude. Ces indices décrivent l'échange, sans établir le niveau de français ni démontrer un usage alterné des langues.

Question 1.2. À partir de DT 1 et DT 2, décrivez la situation de communication en précisant les rôles et les objectifs des participants, le canal et au moins deux éléments de contexte susceptibles d'influencer leurs choix langagiers. Appuyez chaque caractérisation sur une donnée du dossier.

1. **Rôles et objectifs :** l'agente représente le service municipal. Elle doit transmettre une information exacte et aider l'usager à effectuer la démarche. L'habitant veut prendre rendez-vous pour déposer un dossier, comprendre les étapes et savoir quels documents préparer.

2. **Canal :** l'échange est oral et en face à face. L'agente dispose d'un ordinateur et d'une affiche présentant les étapes, consultable par l'usager.
3. **Contexte :** la scène se déroule un mardi matin dans un espace partagé, où d'autres usagers peuvent entendre une partie des échanges. L'habitant déclare utiliser le français et l'arabe algérien et n'avoir jamais utilisé le portail municipal. Ces éléments peuvent orienter les choix d'explication, sans permettre de déduire son niveau de français.

DR 1 : situation de communication, question 1.2

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

Agente : informer exactement et accompagner la démarche.

Habitant : comprendre les étapes et les documents à préparer.

Canal : échange oral en face à face ; ordinateur et affiche disponibles.

Contexte : portail jamais utilisé ; français et arabe algérien déclarés ; espace partagé.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Face à face, l'agente informe et accompagne, tandis que l'habitant cherche à comprendre la démarche. La découverte du portail, les langues déclarées et l'espace partagé influencent le contexte de communication.

2. Analyser l’interaction et exploiter des données de corpus

Cette partie examine comment l’agente accompagne l’habitant et vérifie sa compréhension pendant l’échange. Elle demande aussi d’exploiter un relevé de deux formes d’adresse dans 40 échanges et d’en préciser les limites d’interprétation.

Question 2.1. Dans l’extrait oral DT 2.1, analysez la manière dont l’agente vérifie la compréhension et accompagne l’habitant. Relevez deux procédés précis, expliquez leur fonction dans l’interaction et tenez compte de la relation entre les participants.

L’agente vérifie la compréhension en demandant à l’habitant de reformuler : « me redire ce que vous ferez en premier ? ». Il répond, puis l’agente confirme : « C’est cela ». Elle accompagne aussi la démarche en proposant de consulter le site ensemble, en présentant les étapes dans l’ordre et en offrant une aide à l’accueil si le site pose problème. Ces procédés soutiennent l’usager et favorisent une interaction coopérative dans un cadre de service institutionnel. L’aide est proposée sans présumer des capacités de l’habitant.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Question de reformulation, confirmation, explication des étapes et proposition d’aide : l’agente vérifie la compréhension dans une interaction coopérative.

Question 2.2. À partir du tableau des 40 échanges, calculez la proportion de chacune des deux formes d’adresse en présentant les calculs sous la forme p = n/N × 100. Comparez les résultats, puis formulez une conclusion autorisée par ces données et une conclusion qu’elles ne permettent pas d’établir seules.

Pour « Bonjour » : **p = 28/40 × 100 = 70,0 %**. Pour « Bonjour, monsieur ou madame » : **p = 12/40 × 100 = 30,0 %**. Dans cet échantillon, la première forme dépasse la seconde de 40 points de pourcentage. Ces données autorisent à dire que « Bonjour » est majoritaire parmi les 40 ouvertures relevées. Elles ne permettent pas, à elles seules, de généraliser à tous les accueils ni d’expliquer le choix de la forme d’adresse.

Calculs des proportions complétés

Élément	Calcul ou choix effectué	Résultat ou justification
Proportion de Bonjour		
Proportion de Bonjour, monsieur ou madame		
Choix linguistique 1	28/40 × 100	70,0 %
Choix linguistique 2		

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

12/40 × 100 30,0 %

✓ RÉPONSE À RETENIR

« Bonjour » : 70,0 % ; « Bonjour, monsieur ou madame » : 30,0 %. « Bonjour » est majoritaire dans l'échantillon des 40 échanges.

3. Analyser et recueillir des matériaux linguistiques

La comparaison porte sur un échange oral retranscrit et une affiche institutionnelle présentant les étapes d'une prise de rendez-vous. Il faut également proposer le recueil et l'annotation de cinq échanges supplémentaires en mobilisant les catégories et les précautions de DT 3.

Question 3.1. Comparez l'extrait oral DT 2.1 et l'affiche écrite DT 2.2. Relevez deux différences d'organisation ou de formes linguistiques et reliez chacune à la fonction du document ou à la situation dans laquelle il est utilisé.

Dans DT 2.1, l'échange s'organise en tours de parole : l'habitant hésite (« Je dois… enfin ») et l'agente répond en tenant compte de ses questions. Cette interaction permet un accompagnement ajusté. Dans DT 2.2, les consignes sont réparties en quatre étapes numérotées et formulées à l'impératif (« Connectez-vous », « Sélectionnez »). L'ordre facilite le suivi de la démarche. L'échange oral permet donc une adaptation immédiate, tandis que l'affiche reste disponible pour une consultation autonome.

Comparaison de l'échange oral et de l'affiche

Aspect	DT 2.1 : oral	DT 2.2 : affiche	Fonction
Organisation	Tours de parole, hésitations	Quatre étapes numérotées	Accompagnement ajustable / étapes repérables
Formes linguistiques	Réponses adaptées dans l'échange	Consignes brèves à l'impératif	Interaction / consultation autonome

Différences observables dans les deux matériaux.

✓ RÉPONSE À RETENIR

L'échange oral permet un accompagnement ajusté ; l'affiche organise les consignes en étapes consultables de façon autonome.

Question 3.2. Proposez un protocole bref de recueil et d'annotation de cinq échanges supplémentaires comparables à DT 2.1. Précisez les données à recueillir, deux catégories d'annotation pertinentes issues de DT 3 et une précaution à prendre pour protéger les participants et préserver la qualité des données.

Recueillir cinq échanges comparables à DT 2.1 lors de permanences, en enregistrant l'audio avec l'accord des participants et en notant seulement le contexte utile. Transcrire avec les étiquettes « Agente » et « Habitant », sans corriger les formes produites et en conservant les hésitations. Annoter les **tours de parole** et les **questions de vérification**, catégories proposées par DT 3. Informer les participants des modalités, limiter les données personnelles, retirer les éléments identifiants et distinguer la transcription des commentaires de l'analyste.

DR 1 complété : protocole de recueil

Question	Élément observé ou prévu	Interprétation ou fonction	Limite ou précaution
1.1 : indice 1			
1.1 : indice 2			
3.2 : donnée et annotation	 5 échanges audio	 Tours + questions de vérific	Accord, anonymisation, fidélité

✓ RÉPONSE À RETENIR

Cinq échanges enregistrés avec accord, transcrits fidèlement et anonymisés, puis annotés pour les tours de parole et les questions de vérification.

4. Adapter une production à une situation de communication

Il s'agit de préparer une version accessible du message de l'affiche DT 2.2, à lire à voix haute lors d'un accueil collectif. La proposition doit conserver toutes les informations pratiques du tableau et justifier deux choix linguistiques adaptés à la situation.

Question 4.1. Rédigez une version orale de 70 à 100 mots destinée à être prononcée par l'agente devant le public. Organisez les informations pour en faciliter la compréhension et adaptez les formulations sans supprimer ni modifier celles du tableau. Vous pouvez ajouter une consigne de vérification de la compréhension.

Pour prendre rendez-vous, vous pouvez utiliser le site valmont.fr ou venir à l'accueil. Sur le site, choisissez d'abord la démarche concernée, puis une date disponible. Vérifiez votre adresse électronique pour recevoir la confirmation du rendez-vous par courriel. Préparez une pièce d'identité et le justificatif demandé pour votre démarche. Si vous avez besoin d'aide, un agent peut vous accompagner à l'accueil. Est-ce que ces étapes sont claires ? Pouvez-vous me dire où vous pouvez prendre rendez-vous et quels documents vous préparerez ?

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Message oral de 80 mots : accès, étapes, confirmation par courriel, documents et accompagnement conservés, avec vérification de compréhension.

Question 4.2. Justifiez deux choix linguistiques effectués dans votre proposition. Pour chacun, reliez le choix à une caractéristique de la situation ou du public et indiquez comment vérifier pendant l'échange que le message a été compris, sans présumer des compétences d'une personne à partir de son accent, de sa langue déclarée ou de son âge.

Les phrases courtes et l'ordre explicite (« d'abord », « puis ») facilitent l'écoute pendant un accueil collectif. Les termes concrets, comme « pièce d'identité » et « justificatif », aident à repérer les documents à préparer. Pour vérifier la compréhension sans désigner une personne ni présumer de ses compétences, je demanderais au groupe : « Où peut-on prendre rendez-vous et quels documents faut-il préparer ? » Les réponses indiquent si une reformulation est nécessaire.

Choix linguistiques justifiés dans le DR 2

Élément	Calcul ou choix effectué	Résultat ou justification
Proportion de Bonjour		
Proportion de Bonjour, monsieur ou madame		
Choix linguistique 1		
Choix linguistique 2		

Phrases courtes, étapes — Écoute collective

Mots concrets — Repérer les documents

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Étapes formulées simplement, termes concrets et vérification collective par une question ouverte.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Épreuve de sciences du langage, session 2026, code 26-LIC-SL-EP1, d'une durée de deux heures et dotée d'un coefficient indicatif de 3. À partir d'une situation fictive d'accueil municipal pour une prise de rendez-vous, elle évalue l'analyse des usages et des interactions, l'exploitation d'un corpus, la comparaison de l'oral et de l'écrit, le recueil de données et l'adaptation d'un message.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Pour calculer une proportion, appliquer p = n/N × 100, indiquer les valeurs utilisées et arrondir au dixième de point de pourcentage si nécessaire.
- Distinguer les faits observables des interprétations et ne pas déduire le niveau de français d'une hésitation ou d'une langue déclarée.
- L'échange oral comporte tours de parole, reformulations et hésitations; l'affiche présente des consignes brèves organisées par étapes.
- Un protocole de corpus prévoit l'information et l'accord des participants, la limitation des données personnelles et une transcription fidèle.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour chaque indice linguistique, citer un élément précis et signaler ce qu'il ne permet pas de conclure.
- Pour les calculs, indiquer la formule, les valeurs et le résultat, puis limiter les conclusions à l'échantillon observé.
- Comparer l'oral et l'écrit en reliant chaque différence à la fonction du document ou à sa situation d'utilisation.
- Dans le message adapté, conserver toutes les informations pratiques et vérifier la compréhension sans présumer des compétences du public.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer la proportion d'une forme d'adresse dans le corpus ?

Divisez le nombre d'occurrences de la forme par le total des échanges, puis multipliez par 100. Ici, Bonjour représente 28/40 × 100, soit 70 %, et Bonjour, monsieur ou madame représente 12/40 × 100, soit 30 %.

Q : Peut-on conclure que l'habitant maîtrise peu le français parce qu'il hésite ?

Non. Le dossier ne fournit aucune information sur son niveau de français. L'hésitation est observable dans l'extrait, mais elle ne suffit pas à établir une compétence linguistique ni à en déterminer la cause.

Q : Comment organiser le temps pour cette épreuve de deux heures ?

Le sujet comprend quatre parties de cinq points chacune, sans durée officielle fixée pour chaque partie. Répartissez le temps entre elles, réservez une marge pour les calculs et la rédaction, puis vérifiez vos réponses et les documents réponses à rendre.

Q : Quelles exigences de méthode faut-il respecter pour les données et les adaptations ?

Appuyez les analyses sur des éléments observables et distinguez-les des interprétations. Pour le recueil, informez les participants, obtenez leur accord et protégez leurs données; pour l'adaptation, conservez exactement les informations pratiques demandées.

Sujet officiel associé (PDF) : https://licencesl.fr/assets/annales/licence-sl/C8 - Identifier la spécificité des situations de communication, et s'y adapter/2026/Licence Sciences du Langage - C8 - Identifier la spécificité des situations de communication, et s'y adapter - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources Licence Sciences du Langage : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.